



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : FINANCES 6.

OBJET : REGULARISATION
DU COMPTE 445888 – AUTRES
TAXES SUR LE CHIFFRE
D'AFFAIRES A REGULARISER
OU EN ATTENTE.

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Renée PETELET.

Au 1^{er} janvier 2003, après conversion à l'euro des soldes des comptes de la balance comptable du budget annexe de l'eau, le compte 4458 présentait un solde débiteur de 104 602,54 euros.

En 2003, sur la base d'une décision de la Direction Générale des Impôts, la commune de Briançon a pu régulariser une fraction de cette somme en émettant un mandat de paiement en date du 10 avril 2003 d'un montant de 36 906,69 euros au compte 678 « Autres charges exceptionnelles ».

En 2005, le solde du compte 4458 a été intégré dans le budget principal de la commune après la clôture du budget annexe de l'eau décidée par le conseil municipal à la date du 31 décembre.

Aujourd'hui, le compte 445888 « Autres Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente » présente donc un solde débiteur de 67 695,85 euros qui provient apparemment d'opérations comptables réalisées au cours des années 80 et qui n'a pu être expliqué, à ce jour, ni par les services de la commune de Briançon, ni par ceux de la Trésorerie municipale de Briançon.

Pour régulariser cette situation, il est désormais nécessaire que le conseil municipal délibère.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De décider l'apurement définitif du compte 445888 « Autres Taxes sur le chiffre d'affaires à régulariser ou en attente » par l'émission d'un mandat de paiement (opération comptable de régularisation sans décaissement) d'un montant de 67 695,85 euros au compte 678 « Autres charges exceptionnelles » ;
- D'autoriser Monsieur Le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gérard FROMM

The image shows a blue circular official stamp of the 'VILLE DE BRIANÇON' with a star at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink that reads 'Gérard FROMM'. Above the signature, the text 'Le Maire' is written, and below it, the name 'Gérard FROMM' is printed in a bold, sans-serif font.

TRANSMIS LE 27 MARS 2012
PUBLIÉ LE 27 MARS 2012
NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012